

COMPETITION DU
CHALLENGE FTTRI 2022

TRIATHLON DE PUUNUI

DIMANCHE

3

AVRIL 2022

ORGANISÉ PAR FEI PI TRIATHLON &
LA FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

FEI PI TRIATHLON



OUVERT AUX LICENCIÉ(E)S FTTRI ET NON-LICENCIÉ(E)S

CROSS-TRIATHLON
6-8 ans / 9-11 ans + 12ans*

TRIATHLON
XS / S / M

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

WWW.TAHITITRIATHLON.PF



pk 7



Direction
Teahupoo →



FÉDÉRATION
TAHITIENNE
DE TRIATHLON



STC
NUTRITION



BISCUIT
COSTA



ACE Pacific Cols
SIN TUNG HING
LE SPECIALISTE DU VÉLO

Chapitre 1 – COVID19 / Mesures sanitaires le jour de l'évènement (Guide sanitaire de la F.T.TRI en cliquant ici)

La Fédération Tahitienne de Triathlon a établi un guide des recommandations sanitaires et sportives à faire appliquer dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive. De ce fait, les mesures temporaires et nécessaires à une bonne reprise des compétitions garantissent à tous les acteurs une bonne sécurité sanitaire.

Une « cellule sanitaire fédérale », représenté par le médecin référant de la Fédération Tahitienne de Triathlon (F.T.TRI), sera présente le jour de l'évènement pour sensibiliser et faire respecter les recommandations sanitaires.

Chapitre 2 – Arbitrage de l'épreuve

Article 2-1 : Les épreuves sont organisées suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon en vigueur. L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la la réglementation sportive de la F.T.TRI ([cliquez ici pour la lire](#))

Quelques règles importantes de la FTTRI, applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,
- Le drafting (aspiration à vélo) est autorisé sur l'épreuve du triathlon format XS et S
- Les prolongateurs ne doivent pas dépasser la ligne créée par les points avant des leviers de freins.
- **Nous vous invitons à lire toute la réglementation sportive en vigueur [cliquez ici pour la lire](#)**

Chapitre 3 – Dispositions Générales

Article 3-1 :

- Le « Triathlon de Puunui » est organisé par le club de FEI PI Triathlon sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon, le **dimanche 3 avril 2022** à la Marina de Puunui, côte Ouest de la presqu'île.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 3-2 : Les organisateurs et/ou la FTTRI se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent..

Article 3-3 : Les épreuves des épreuves

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :

- Cross-Triathlon 6-8 ans-> 50m de natation, 1km de vélo, 0,5km de course à pied
- Cross-Triathlon 9-11 ans/12 ans** -> 100m de natation, 2km de vélo, 1km de course à pied
- Triathlon format XS -> 400m de natation, 10km de vélo, 2,5km de course à pied
- Triathlon format S -> 750m de natation, 20km de vélo, 5km de course à pied
- Triathlon format assimilé M -> 1,5km de natation, 43km de vélo, 10km de course à pied

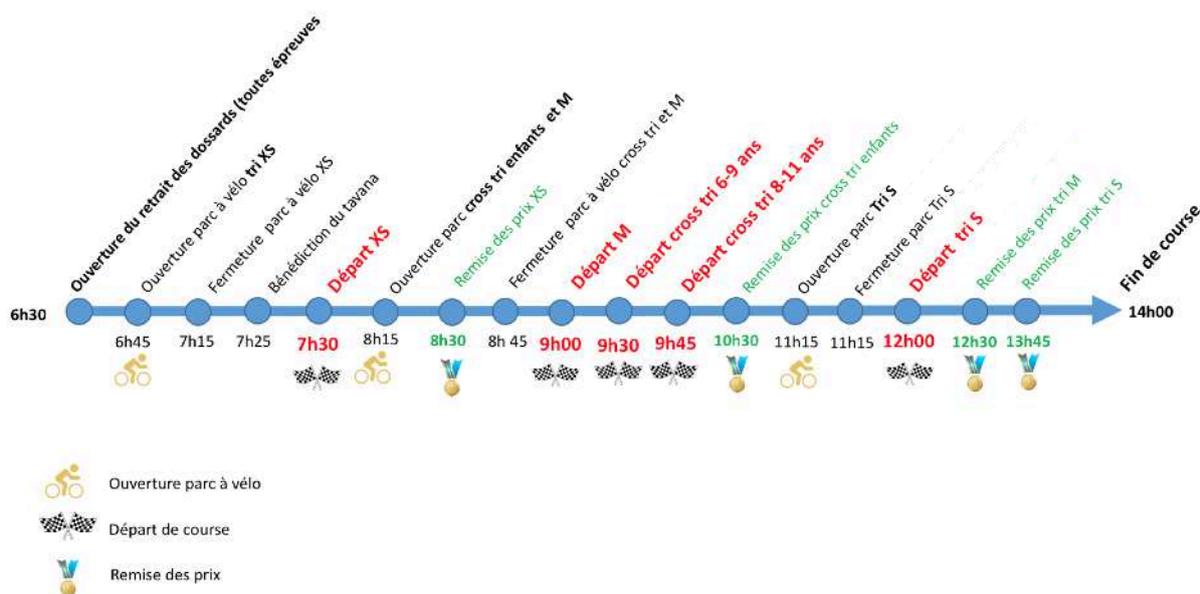
* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'[Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018](#). La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

** La catégorie benjamin peut participer à la course 9-11 ans mais ne pourra pas prétendre à un podium sur cette épreuve (point n° 2.11.1.2 de la réglementation fédérale concernant le cahier des charges des compétitions fédérales).

Article 3-4 : La possession d'un **certificat médical (moins d'un an)** de non contre-indication à la discipline **en compétition** est **obligatoire** pour les personnes n'ayant pas de licence fédérale « compétition »

Chapitre 4– Programme

Le dimanche 3 avril 2022 :



Chapitre 5- Inscriptions

Article 5.1 : Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire individuellement ou par l'intermédiaire de leur club via le site internet de la fédération tahitienne de triathlon : www.tahititriathlon.pf .

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Remboursement à 100 % sous justificatif écrit par une personne compétente 48 heures avant la compétition fédérale.
- Possibilité de règlement par carte bancaire (via l'inscription en ligne) ou par chèque à déposer au plus tard le 01/04/2022 à 8h00 (heure de Tahiti) au siège de la FTTri.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 27/03/2022 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 01/04/2022 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions	Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement)	Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	500 xpf	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11/12 ans*			
Triathlon XS	1500 xpf	2500 xpf	
Triathlon S	3000 xpf	4000 xpf	
Triathlon M	4 000 xpf		

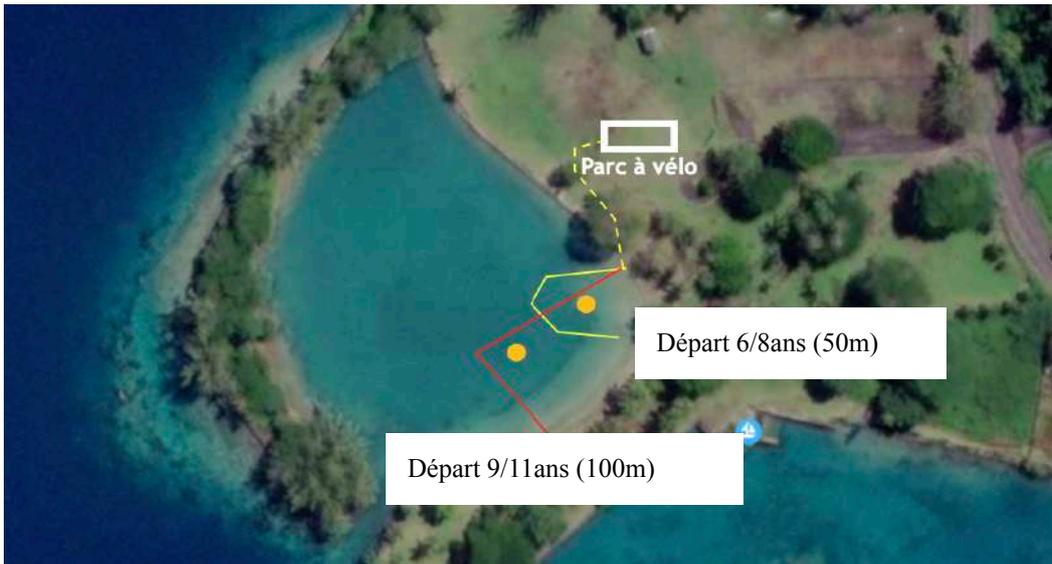
Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

Courses	Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions		Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement)		Engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 6-8 ans	200 xpf	+250xpf de licence journée	500 xpf	+250xpf de licence journée	Pas d'engagement le jour de la compétition
Cross triathlon 9-11/12 ans*					
Triathlon XS	1500 xpf	+1000xpf de licence journée	2500 xpf	+1000xpf de licence journée	
Triathlon S	3000 xpf		4000xpf		
Triathlon M	5500 xpf (dont 1500 xpf pour la licence journalière)				

Chapitre 6 - Parcours des épreuves jeunes

Natation (6/8 ans - 9/11 ans+12 ans*)



VTT (6/8 ans - 9/11 ans+12 ans*)



Course à pied (6/8 ans - 9/11 ans+12 ans*)

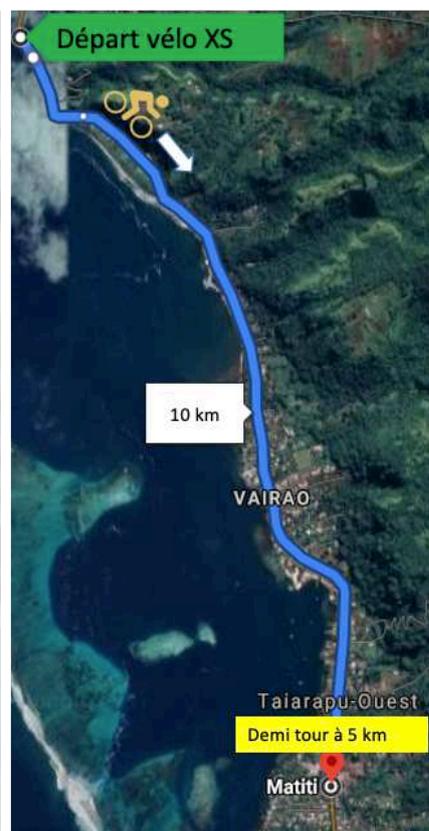


Chapitre 7 - Parcours des épreuves adultes

Triathlon XS : Natation



Vélo



Triathlon S : Natation



Triathlon S : Vélo



Triathlon M : Natation



Vélo



Triathlon XS / S / M : Transition vélo/course à pied



Triathlon XS / S / M : Course à pied



Chapitre 8 - Classement et récompenses

Courses	Podiums	
Cross Triathlon 6-8 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Cross Triathlon 9-11 ans	Scratch filles	Scratch garçons
Triathlon XS	Scratch femmes	Scratch hommes
	Podium catégorie benjamine	Podium catégorie benjamin
Triathlon S	Scratch femmes	Scratch hommes
	Catégorie sénior	Catégorie sénior
	Catégorie master	Catégorie master
Triathlon M	Scratch femmes	Scratch hommes

Chapitre 9 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRI. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 10 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entraîner une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 11 - Droit à l'image

Le concurrent accepte à utiliser les photos et vidéos (pouvant inclure son nom et prénom, ses propos et sa représentation) prises durant toute la durée de la compétition fédérale. Le cas échéant, le concurrent peut refuser le droit à l'image en envoyant un courrier officiel adressé au président de la FTTRI avant la date de la compétition fédérale.